

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil municipal du lundi 4 octobre 2021

Les élus mérignacais se sont réunis hier soir lors d'un conseil municipal fortement marqué par des initiatives de préservation du cadre de vie : création de parcs et espaces verts, soutien aux énergies vertes, lancement d'un service de location longue durée de vélos...Le Conseil municipal a également donné le feu vert pour le démarrage d'un projet d'envergure, la rénovation du Krakatoa.

Des acquisitions foncières pour créer des îlots de fraîcheur

Plusieurs délibérations votées hier soir permettent à la Ville d'acheter du foncier constructible afin de créer des espaces de nature supplémentaires dans le maillage urbain.

Ainsi, trois nouveaux espaces permettront de former un triangle vert dans le quartier de Capeyron : le parc Giono, le parc Maubec et le parc Millepertuis Olympiades. La Ville achète une parcelle de 2885 m² rue Maubec pour créer un square qui, au total, fera 4500 m², au cœur de Capeyron.

En parallèle, l'AG de la résidence des Olympiades s'est prononcée fin juin favorablement à la cession d'une petite parcelle permettant de désenclaver la parcelle boisée d'un hectare appartenant à Incité. D'ici quelques mois, un nouveau parc public d'un hectare, entre la rue Giono et l'avenue du Truc permettra de relier à pied le futur stade nautique au centre de Capeyron.

Alain Anziani, Maire de Mérignac et Président de Bordeaux Métropole, a souligné le caractère volontariste de cette démarche allant dans le sens d'une renaturation de certains secteurs de la ville jusque-là dédiés à l'urbanisation.

Les élus ont également voté l'achat d'une parcelle de 3325 m² rue Charles Despiau qui permettra d'agrandir le parc du Renard. Le 9^{ème} parc de la Ville fait aujourd'hui une superficie de 1,6 hectares. A terme, la Ville de Mérignac souhaite acquérir une emprise privée naturelle de 8 hectares pour étendre cet espace. Une demande de Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet a été déposée auprès de la Préfète. Cette procédure permettra l'acquisition des parcelles par voie d'expropriation si les négociations amiables n'aboutissent pas. Ce dossier est co-porté par la Ville de Mérignac et par Bordeaux Métropole.

Projet de rénovation / extension du Krakatoa : c'est parti !

Le Conseil municipal a officialisé les demandes de financement auprès des partenaires afin de lancer la rénovation et l'extension du Krakatoa. Les locaux de l'ancienne salle des fêtes d'Arlac, rebaptisée Krakatoa et exploitée depuis 1990 par l'association Transrock, datent de 1966. La Ville de Mérignac est propriétaire du bâtiment et souhaite initier une opération de rénovation de cette scène de musique actuelle emblématique. Outre son action de diffusion qui permet d'accueillir des artistes locaux, nationaux et internationaux, le Krakatoa mène des activités de médiation qui permettent notamment de sensibiliser à la musique 2200 enfants mérignacais chaque année. Le projet de rénovation prévoit l'extension de la salle pour atteindre une jauge de 1500 places, la création d'une nouvelle salle de 200 places, la reconfiguration des espaces d'accueil du public et des artistes ainsi qu'une modernisation énergétique. Coût : 7,5 M€.

Un groupement d'achat d'énergies renouvelables

La Ville de Mérignac a signé une convention avec la société Wikipower afin de lancer un groupement d'achat d'énergies renouvelables et proposer aux habitants une énergie verte à moindre coût. L'objectif est d'accompagner les Mérignacais et les TPE de moins de 10 salariés dans leur démarche de soutien au développement des énergies renouvelables.

Un service de location de vélo longue durée

Soucieuse d'impulser des changements dans les habitudes des Mérignacais et faciliter leur mobilité, la Ville va mettre en service une flotte de 300 vélos électriques à destination des habitants pour des locations de 3 mois, 6 mois ou un an. Des vélos cargos seront également disponibles. Une tarification sociale sera appliquée.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et relations presse

06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com